

## Projet éducatif de l'École Sainte Julitte

### Préambule

*« Les parents, parce qu'ils ont donné la vie à leurs enfants, ont la très grave obligation de les élever et, à ce titre, doivent être reconnus comme leurs premiers et principaux éducateurs. »* - Déclaration sur l'éducation chrétienne *Gravissimum Educationis*, donnée à Saint-Pierre de Rome le 28 octobre 1965, par le Saint Concile Œcuménique

*« Les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants. »* - 3 de l'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, ratifiée par la France le 3 mai 1974

*« L'État, dans l'exercice des fonctions qu'il assumera dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement, respectera le droit des parents d'assurer cette éducation et cet enseignement conformément à leurs convictions religieuses et philosophiques. »* - article 2 « Droit à l'instruction » du Premier protocole additionnel à la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ratifiée par la France le 3 septembre 1973

L'École Sainte Julitte a pour objet de donner aux familles catholiques de Saint-Cyr-l'École et des villes avoisinantes accès à un enseignement et une éducation de proximité et de qualité, de la petite section de maternelle au deuxième niveau du cours moyen, en plein accord avec leurs convictions philosophiques et religieuses, qui sera donc également en plein accord avec la conception d'école catholique définie par le magistère de l'Eglise. Il s'agit pour elle d'éduquer chaque élève dans toutes les dimensions de sa personne, corps, esprit et conscience morale.

Le présent document vise à en définir le projet éducatif.

### I. Principes fondateurs

L'Ecole Sainte Julitte est ouverte à tous ceux qui se tournent vers elle en tant qu'école catholique et accueille donc tous les enfants sans distinction d'origine, d'opinion ou de croyance dès lors que leurs parents adhèrent à l'ensemble du projet éducatif, qui comporte une instruction religieuse catholique, un éveil à cette foi et l'assistance, dans le cadre scolaire, à des prières et des messes catholiques.

Elle cherche, dans la mesure du possible, à accueillir tous les enfants, quel que soit leur niveau scolaire et leur développement humain et affectif, dès lors que leur comportement en classe ne nuit pas excessivement au déroulement de la scolarité des autres élèves.

Son but est d'aider les parents de ses élèves à leur permettre d'atteindre le plein développement de leur vocation chrétienne et de leurs capacités humaines de telle sorte qu'ils puissent accéder au

collège, et, plus tard, répondre à leur vocation dans l'Église et dans la société, conformément à la conception de l'éducation chrétienne affirmée par le magistère de l'Église :

La cohérence entre l'éducation reçue à la maison et l'éducation reçue à l'école est le premier objectif éducatif de l'École Sainte Julitte. Comme le rappelle le statut de l'enseignement catholique en France publié le 1<sup>er</sup> juin 2013 : *« Au titre de leur responsabilité éducative primordiale, les parents participent à la mission de l'école catholique et s'inscrivent dans son projet éducatif. Ils sont invités à entretenir des relations cordiales et constructives avec les enseignants et les responsables des écoles et s'engagent dans la vie de l'établissement. A cette fin, ils sont informés de l'évolution du système éducatif, des méthodes pédagogiques et des programmes scolaires »*. Corrélativement, les enseignantes sont invitées à prodiguer leur enseignement dans un souci constant de coordination avec les parents d'élèves.

Cette cohérence requiert, tant des parents que des enseignants, une communication approfondie et constante, tant sur la situation individuelle des enfants et des élèves, que sur les choix pédagogiques collectifs faits au sein de l'école.

L'École Sainte Julitte, école primaire, accueille les filles et les garçons dans les mêmes classes et leur propose le même enseignement et les mêmes activités.

Dans toute la mesure du possible, l'école accorde à chaque élève un suivi personnalisé, qui prend la forme d'une attention particulière à chaque enfant dans un climat respectueux et bienveillant. Le caractère progressif de l'enseignement exige une adéquation entre le niveau acquis par l'élève et celui de la classe où il se trouve.

## II. Le projet pédagogique de l'École Sainte Julitte

Le projet pédagogique de l'École Sainte Julitte trouve son fondement dans le magistère de l'Église :

*« Entre tous les moyens d'éducation, l'école revêt une importance particulière ; elle est spécialement, en vertu de sa mission, le lieu de développement assidu des facultés intellectuelles ; en même temps elle exerce le jugement, elle introduit au patrimoine culturel hérité des générations passées, elle promeut le sens des valeurs, elle prépare à la vie professionnelle, elle fait naître entre les élèves de caractère et d'origine sociale différents un esprit de camaraderie qui forme à la compréhension mutuelle. De plus, elle constitue comme un centre où se rencontrent pour partager les responsabilités de son fonctionnement et de son progrès, familles, maîtres, groupements de tous genres créés pour le développement de la vie culturelle, civique et religieuse, la société civile et enfin, toute la communauté humaine. (Grav. Edu.)*

Il s'articule autour de quatre axes de formation : la formation spirituelle, la formation humaine, la formation intellectuelle et le développement du corps et de la maîtrise de son corps par l'élève.

### A. La formation spirituelle

L'École Sainte Julitte veut nourrir l'âme de l'enfant et l'éveiller à une vie spirituelle authentique dans l'Église catholique par :

-la prière commune quotidienne,

-l'enseignement du catéchisme, avec la méthode « Viens, suis-moi » de l'Institut Notre Dame de Vie,

-la Messe mensuelle,

-la venue régulière d'un prêtre référant et de religieuses (Sœurs apostoliques de Saint-Jean) pour parler aux enfants,

-un enseignement des humanités faisant référence à la Foi catholique (choix des poésies, des dictées, lectures ou auditions de vies de saints en classe)

-une attention particulière donnée aux fêtes catholiques pour permettre à la communauté de l'école de les vivre.

## B. La formation humaine

L'Ecole Sainte Julitte a à cœur la formation du caractère de ses élèves et la transmission des vertus morales. C'est ainsi que dans une atmosphère joyeuse et bienveillante, l'élève, dès la petite section de maternelle apprend, lors des temps d'enseignement et lors des récréations :

-le sens de l'effort, de la persévérance et du dépassement de soi

-l'esprit d'équipe

-le sens de l'honnêteté

-le goût du travail bien fait et de la recherche du beau, notamment dans les textes et histoires proposés aux élèves, choisis pour leur beauté et leur caractère édifiant.

-le sens de l'amitié et de la parole donnée

-l'acquisition progressive de l'autonomie dès la classe de petite section de maternelle, dans le respect des règles du quotidien

- de manière générale, tous les textes et histoires proposés aux élèves sont choisis pour leur beauté et leur caractère édifiant

Facteur d'intégration et de cohésion, le port de la blouse de l'école est exigé pour tous les enfants.

## C. La formation intellectuelle

Dans un souci de cohérence et de complémentarité avec le système éducatif public et privé français, l'Ecole Sainte Julitte, dans l'instruction qu'elle délivre aux élèves, s'attache à couvrir au minimum, les connaissances et compétences du socle commun prévu par le code de l'éducation.

L'école propose une pédagogie classique d'apprentissage, c'est-à-dire :

- analytique : l'élève apprendra à aller du général au particulier
- faisant travailler la réflexion, le raisonnement, la mémoire et l'imagination
- basée sur la répétition, condition d'une bonne assimilation par la plupart des enfants.

L'apprentissage des savoirs se fait de manière progressive, en s'appuyant sur des méthodes pédagogiques éprouvées permettant d'assurer une cohérence et un suivi entre les niveaux tout au long du parcours de scolarité à l'Ecole Sainte Julitte. Il se fait selon le rythme suivant :

Pour ce qui est de l'apprentissage de la langue française :

- l'apprentissage de la phonologie à partir de la moyenne section de maternelle
- l'apprentissage des bases de l'écriture, de la lecture et du calcul dès la grande section de maternelle pour en faire un tremplin vers le cours préparatoire.
- l'apprentissage de la lecture grâce aux méthodes syllabiques et gestuées dites « Borel-Maissonny » ou « Jean qui rit »
- maîtrise de l'écrit : dictées régulières dès la grande section de maternelle, tout au long de la scolarité, nombreux exercices de vocabulaire et pratique régulière de la rédaction pour que l'enfant apprenne à mettre par écrit ses idées et à nuancer sa pensée
- étude de la grammaire dès le cours préparatoire, de manière progressive, en partant du simple pour aller vers le compliqué. L'enfant apprend ainsi peu à peu à analyser les mots , leur nature, puis dès le cours élémentaire il apprend à analyser la fonction des mots dans la phrase puis commence à s'exercer à l'analyse logique
- étude de la conjugaison : dès le cours élémentaire, de manière progressive

Pour ce qui est de l'apprentissage des mathématiques :

- pratique régulière du calcul mental et posé
- résolution raisonnée et logique de problèmes énoncés en français que l'élève traduit en opérations de calcul posé lui permettant d'obtenir le résultat attendu
- dénombrement et géométrie

Pour ce qui est de l'entraînement de la mémoire :

- récitation régulière de leçons et de poésies

Pour ce qui est de la découverte de la création et du monde des hommes :

- enseignement de l'histoire et de la géographie selon des cercles concentriques (local, régional, national, européen, mondial) en mettant l'accent sur l'histoire et la géographie de la France.
- approche chronologique et événementielle de l'histoire, qui cherche à exposer des liens de causalité entre évènements successifs

- l'initiation à l'histoire se fait dès le cours préparatoire et l'enseignement se poursuit au cours élémentaire et moyen.

- les sciences sont enseignées dès le cours élémentaire

- l'anglais est enseigné de manière systématique aux élèves dès le cours élémentaire

Les arts plastiques et l'éducation musicale sont intégrés dans la formation proposée par l'Ecole Sainte Julitte.

#### D. Le développement du corps et de la maîtrise de son corps

L'ESJ cherche à favoriser le développement physique de ses élèves et à leur apprendre à maîtriser leur corps et sa motricité (motricité du corps entier et motricité fine des mains).

Pour ce qui est de la motricité du corps entier, l'Ecole sainte Julitte propose aux élèves une pratique hebdomadaire du sport. Elle permet à chaque élève de se confronter à ses propres limites. La pratique de sports d'équipe apprend aux élèves à compter les uns sur les autres et à coordonner leurs mouvements avec ceux des autres.

Pour ce qui est de la motricité manuelle fine-

-l'apprentissage progressif de l'écriture manuelle : graphisme dès la maternelle, puis des moments d'écriture manuelle dans chaque classe (ces instants privilégiés de motricité manuelle fine apprennent à l'enfant à soigner son travail)

-l'utilisation de la plume sergent major dès le milieu du cours préparatoire

-des activités manuelles sont prévues pour les plus jeunes l'après-midi

Les arts plastiques et l'éducation musicale et au chant sont intégrés dans la formation proposée par l'Ecole Sainte Julitte, à raison d'une heure par semaine, qui exige des élèves la maîtrise de leurs corps. Les enfants se produisent devant les parents lors d'un petit moment musical à Noël et lors de la fête de fin d'année.